



ORION

la grande nébuleuse

Le projet ORION, en préparation depuis de nombreux mois, a été déployé en juin 2024. Cette réorganisation majeure au CMSO s'est traduite par une refonte de l'organigramme avec une forte mobilité (262 collaborateurs ont changé de structure !) et de profonds changements dans les portefeuilles des chargés part, pro, patri et DDC.

3 mois après sa mise en place, les représentants UNSA CM Arkéa ont réalisé des visites syndicales dans des agences et services de la Charente. Au cours des échanges, les salariés nous ont fait part de nombreux dysfonctionnements et inquiétudes.

Dysfonctionnements liés à :

- ★ **Une bascule** en juin, juste avant l'été, engendrant de fortes perturbations sur les congés programmés avec des équipes réduites en pleine réorganisation sur la période estivale. Beaucoup de souffrance vécue durant l'été avec heureusement une grande solidarité des salariés.
- ★ **Atmosphère** : de grosses perturbations pour les CCM déployées ; des ajustements seront forcément nécessaires au fil de l'eau.
- ★ **Une mobilité** sous un délai très court, situation très inconfortable pour bon nombre de salariés avec certaines affectations sans formation initiale suffisante sur les métiers : chargé patri et chargé pro au sein des SMP, portefeuille pro aux DDC.

Inquiétudes liées à :

- ★ **La disparition** de postes sur certains métiers (DDC, DDCA, CANIM, Res Bur) : comment le vivent les personnes concernées ? Leur a-t-on tout dit au moment du projet ? Manque de transparence ressenti par certains : *"il n'y a pas eu suffisamment d'échanges en amont"*.
- ★ **Des collaborateurs** en charge de certaines fonctions sans avoir véritablement le "titre" et bien entendu sans reconnaissance salariale.
- ★ **La réaffectation** des sociétaires vers des portefeuilles Patri : appauvrissement des portefeuilles, perte de sens au travail, inquiétude sur la pérennité de l'emploi, perte de qualification, inquiétude sur la réalisation des objectifs...

Inquiétudes liées à :

- ★ **Perf & Co** global au sein du CMSO pour 2024 : quelles sont les règles ? Comment cela va-t-il se passer ? Il n'y aura pas de recalcul RH !! Beaucoup TROP d'interrogations...
- ★ **Un I/P** qui fond comme neige au soleil.

Les instances dirigeantes ont voulu cette réorganisation d'ampleur avec pour ambition un fort développement du CMSO à horizon 10 ans. Il reste encore de nombreux éléments à parfaire. **Des ajustements sont attendus de la part des équipes**, qui espèrent que la direction leur laissera du temps pour s'approprier le projet ORION.

Comme il aime souvent à nous le répéter, l'employeur doit faire **preuve de bienveillance**. Il est primordial qu'il renforce son **écoute, sa communication**, pour répondre au mieux aux attentes de chacun et pour **rassurer les équipes**.

C'est le sens de l'entretien que nous avons eu avec Antoine Michaud et Stéphanie Nadaud à la suite de nos visites.

Les représentants UNSA CM Arkéa restent mobilisés et sont toujours à votre écoute. Continuez à nous remonter vos problématiques.

Encore un grand merci à toutes celles et ceux qui ont échangé avec nous lors de nos visites.



Bulletin d'adhésion

A retourner à : contact@unsacmarkea.com

Vos correspondants :

DSC

Guy DONATIEN
Michel ROUILLARD
Marc GARGADENNEC

RS CSEC
CMSO

Gilles GORVEL
Frédérique BOUTET

Je soussigné

Employé

Cadre

Affectation

Métier

Adresse mail Pro

Date de naissance

Adresse Perso

Téléphone Portable

Déclare adhérer au syndicat UNSA Crédit Mutuel Arkéa

La cotisation est de 31 € par trimestre (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%, ou frais réels), prélèvements automatiques trimestriels, fin des mois de : mars, juin, septembre et Décembre. **Joignez un RIB impérativement**

Tous les adhérents bénéficient d'une protection juridique vie professionnelle après 6 mois d'adhésion.

Fait à Le

Signature :